

COMPTE RENDU de REUNION des animateurs de Z.A.P 6 octobre 2020

Étaient présents :

Monsieur François-Xavier PESTEL – IA-DASEN du département des Pyrénées-Atlantiques
Monsieur Etienne MOREL – IA-DAASEN du département des Pyrénées-Atlantiques
Madame Danielle STENGER – IEN-IO
Madame Hélène ROCHARD – IA IPR
Madame Marie-Cécile CLEENEWERCK – Principale adjointe du collège Maurice Ravel à Saint Jean de Luz
Madame Emmanuelle JAURETCHE – Principale du Collège Argia à Mauléon
Monsieur Jérôme BONNET – Proviseur adjoint du lycée des métiers d'art Haure-Placé à Coarraze
Monsieur Thierry PRUVOST – Principal adjoint du collège du bois d'amour à Billère
Monsieur Léopold ROMEAS – Proviseur adjoint du lycée polyvalent Cantau à Anglet
Madame Lydia BERTHAULT – Proviseure adjointe du lycée Jules Supervielle à Oloron Sainte Marie
Madame Maryse BONFANTI SERBAT – Principale du collège Aspe à Bedous
Monsieur Grégory MUNOZ – Principal du collège Barétous à Arette
Monsieur Sylvain JOSSET – Proviseur adjoint du lycée professionnel André Campa à Jurançon

Après un tour de table sur les pratiques des différentes ZAP, rappel des objectifs académiques de travailler au plus près des territoires ; ce pilotage local sera au centre du nouveau projet académique.

1. Objectifs opérationnels

Les ZAP doivent remplir une double mission :

- Être un lieu d'échanges entre pairs. A ce titre, les ZAP doivent être des forces de proposition pour les collègues de la ZAP, mais aussi pour le niveau départemental, voire académique, d'où l'importance de faire remonter les informations et de communiquer sur les travaux réalisés.
- Être un lieu de relais en territoire des orientations nationales et académiques.

En tous les cas, les ZAP doivent être des lieux de production d'actions *opérationnelles*.

2. Pilotage et fonctionnement

La ZAP est pilotée au minimum par trois cadres animateurs :

- Un principal de lycée
- Un principal de collège
- Un IEN

Les animateurs doivent réunir et s'appuyer sur le bureau, notamment pour mieux impliquer les IEN du 1^{er} degré. La place faite aux IEN est un enjeu important du fonctionnement des ZAP. Il s'agit donc de les *associer*, afin de définir certaines problématiques communes (et les modalités de fonctionnement), pour que les IEN s'y retrouvent.

Le travail en commissions ou sous-commissions doit être maintenu puisqu'il répond à des besoins territoriaux identifiés.

L'appui des corps d'inspection est un atout dans le pilotage des ZAP. Un récent fichier faisant état des différents inspecteurs référents a été envoyé.

3. Carte des ZAP

La carte des ZAP peut être étudiée, mais le temps nécessaire sera pris. Le but recherché est celui de l'efficacité et la cohérence territoriale.

En tout état de cause, rien ne sera modifié tant que le projet académique ne sera pas stabilisé. Ce dernier souhaitant placer la question des territoires en son centre.

Sur plusieurs thématiques nécessitant une taille critique (numérique, CLEE, rallye citoyens, Foquale, etc.), la ZAP N & Saison se rapprochera et participera aux commissions de la ZAP N & Adour. Importance du lien entre les animateurs de ces ZAP.

4. Etats généraux du numérique

Il existe 3 commissions numériques. Elles doivent perdurer.

Il est rappelé qu'il est important que chaque établissement puisse être en capacité de repérer les élèves en rupture numérique (équipement, réseau), en cas de reconfinement local ou plus généralisé...

2 référents numériques départementaux, Monsieur MINIER (Lycée René Cassin à Bayonne) et Madame ELOLA (Collège Daniel Argote à Orthez), sont en charge du développement des pratiques et notamment de la contractualisation avec le conseil départemental.

Merci de leur réserver le meilleur accueil afin d'avancer sur ce dossier, pour lequel le Dasen a rencontré le CD64 en présence de la DAN.

5. Formations

La rectrice souhaite une territorialisation des formations au sein des ZAP et en département. Deux référents DAFPEN (enseignants) peuvent aider au montage des demandes :

- Caroline Aubé pour la zone basque
- Bruno Vergnes pour la zone Béarn

Les ZAP étaient représentées lors d'une réunion en présence du DAFPEN sur ce sujet le 13 octobre.

6. Lignes directrices pour l'année 2020-2021

Pour cette année, les thématiques suivantes seront abordées, faisant l'objet, en général, d'une sous-commission ad hoc (certaines reprennent des éléments de l'année 2019-2020, largement perturbée...) :

- Les « parcours » des élèves : mise en œuvre d'actions sur les liaisons collège/lycée et/ou conseil école/collège et/ou cordées de la réussite, etc.
- Le climat scolaire :
 - o Un référent climat scolaire a été désigné dans chacune des ZAP.
 - o Un document récapitulatif des procédures et une circulaire violence a été élaborée avec eux et diffusé depuis.
 - o Il leur est demandé de réunir au moins une fois un GT pour faire le point sur cette problématique : faire un état des lieux et promouvoir différentes pratiques, notamment : la médiation par les pairs (déjà pratiquée dans plusieurs établissements), la mise en place d'un GPDS dans tous les établissements, etc.
- Le numérique : pérenniser les commissions déjà lancées pour les états généraux (qui ont donné satisfaction) et poursuivre le travail engagé.
- La formation : faire remonter les demandes de formations en ZAP. cf. ci-dessus.
- Un référent RH de proximité a également été désigné. A ce sujet, il serait souhaitable d'inviter Mme Aude SENG, référente RH départementale, aux réunions ZAP, afin qu'elle vienne présenter ses missions et les missions des référents.

Parallèlement, les travaux spécifiques et réguliers se poursuivent sur :

- Les CLEE : plusieurs inaugurations à venir (cf. liste des référents)
- Les rallyes citoyens (en fonction de la crise sanitaire...)
- Les réseaux Foquale et les PSAD.

7. Pilotage départemental

Les animateurs de Z.A.P seront réunis au niveau départemental une ou deux fois par an pour faire le bilan de l'année écoulée, établir des priorités pour l'année à venir et *mutualiser les productions* qui peuvent l'être au niveau départemental.

8. Point Covid

Les listes des cas contact à risque doivent être complétées avec l'appui du médecin scolaire avant envoi à la CPAM... à suivre, en fonction de l'actualité...